



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
8 décembre 2011

Original: français

---

**Comité contre la torture  
Quarante-septième session**

**Compte rendu analytique de la deuxième partie (publique)\* de la 1057<sup>e</sup> séance**  
Tenue au Palais Wilson, à Genève, le vendredi 25 novembre 2011, à 15 heures

*Président:* M. Grossman

**Sommaire**

Clôture de la session

---

\* Le compte rendu analytique de la première partie (privée) de la séance est publié sous la cote CAT/C/SR.1057.

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

*La deuxième partie (publique) de la séance commence à 17 h 50.*

1. Après un échange de félicitations et de remerciements, **le Président** prononce la clôture de la session.

*La séance est levée à 18 heures.*